



APACEM/SO Section GOLF

REGLEMENT 2025 ET FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

La section a été créée en 1989 ; elle est affiliée à la FFGolf sous le n°0589 ; elle comprend 59 membres dont 2 extérieurs au 31/12/2024. La liste complète des extérieurs à la section est validée chaque année par le nouveau bureau élu lors de l'AG de début d'année.

Licence FFGolf : l'APACEM/SO délivre les licences au tarif "CLUB"

FORMATION

Plusieurs demi-journées en cours collectif sont organisées par an. La section prévoit une subvention de formation pour :

- 1) les débutants et les joueurs d'handicap supérieur à 36 en stage/cours individuel ou collectif,
- 2) les joueurs d'handicap compris entre 11.4 et 36 en stage/cours collectif avec au minimum 3 adhérents.

Subvention de l'APACEM/SO : 30% du montant avec un plafond de 50 € par an (sauf pour les extérieurs)

COMPETITIONS DE LA FFG

Championnat de France (épreuve en brut) ; Championnat d'Aquitaine (épreuve en brut) ; Coupe de France (épreuve en net) ; Championnat d'Aquitaine Individuel (épreuve en brut) ; Championnat de France de Pitch & Putt. **Obligation : être salarié Aviation Civile ou Météo et avoir un handicap inférieur à 21.4** Subvention de l'APACEM/SO : Participation aux droits de jeu à destination uniquement des agents MF et AC

RENCONTRES INTERNES

Trophée interne annuel (ouvert au HCP < 36) ; Tournoi interne annuel de Match Play (ouvert au HCP < 36) ; Déplacement sur plusieurs jours en Aquitaine et Midi-Pyrénées ; Des journées sur divers golfs dont certaines avec débutants et non classés (formule scramble ou 4 balles ou compétition 9 trous) accompagnés par les joueurs confirmés de la section.

Subvention de l'APACEM/SO GOLF : Participation aux droits de jeu (sauf pour les extérieurs)

INTER-ENTREPRISES GOLF DE BORDEAUX

Huit joueurs au maximum pour chacun des huit samedis de championnat par an ; ouvert à tous les joueurs de la section de HCP<36 (inclus conjoints, enfants, 2 extérieurs maximum par journée avec HCP>8). En priorité, la sélection à ce championnat est faite parmi les joueurs ne participant pas au Championnat d'Aquitaine, à la Coupe de France, au Championnat de France et au Championnat IEGB +50 ans. Ce championnat permet de rencontrer des joueurs de diverses sociétés. S'inscrire auprès du capitaine avant le mardi pour jouer le samedi.

Subvention de l'APACEM/SO : Participation aux droits de jeu

INTER-ENTREPRISES GOLF DE BORDEAUX +50ANS

Huit rencontres en semaine par an ; ouvert à tous les joueurs de la section de plus de 50 ans de HCP<36 (inclus conjoints et extérieurs) avec limitation du nombre de joueurs. S'inscrire auprès du capitaine.

Subvention de l'APACEM/SO : Participation aux droits de jeu

INTER-ENTREPRISES GOLF DE BORDEAUX PROMOTIONNELS

Cinq rencontres par an ; ouvert à tous les joueurs de la section (non classés, conjoints, extérieurs) sans limitation ; deux catégories pour les index compris entre 26.5 et 54. S'inscrire auprès du capitaine.

Subvention de l'APACEM/SO : 3 balles par joueur (sauf pour les extérieurs)

UCUP ENTREPRISE

Huit rencontres le samedi par an ; ouvert à tous les joueurs de la section de HCP<36 (inclus conjoints et extérieurs) avec limitation à 5 joueurs maximum par journée. Formule en simple stableford. S'inscrire auprès du capitaine.

Subvention de l'APACEM/SO : Participation aux droits de jeu

TOURNOIS EUROPEEN DES CENTRES DE CONTROLE, NATIONAL UNASACEM, ET FFSE

Subvention UNASACEM pour ces 2 manifestations à destination des agents MF et AC et leurs ayants droits.

TARIFS : Négociés sur certains Green-Fees et cartes de practice en vente à la Médiathèque de l'APACEM/SO. Réductions sur certains abonnements : chez BlueGreen/Ugolf jusqu'à 10% en bons d'achats (enseignement ; practice et green-fees). L'APACEM/SO possède des livres disponibles à la Bibliothèque de l'APACEM/SO.